

Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 24 septembre 2024, à 18h, à la salle polyvalente

Présences :

Naouel Moha
Esther Lemieux Laferriere
Martin Dugas
Mélanie Dupras
Bernard Morrow
Maude Campagna
Hélène Baron
Louis-Philippe Joly

Absences :

David Trottier-Turcotte
Cibele Ruas

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

M. Dugas souhaite la bienvenue et indique que Mme Moha est la nouvelle présidente. Mme Moha ouvre l'assemblée à 18h07. Chaque membre du CÉ se présente.

2. Parole au public

Rien.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[ADOPTION]

M. Dugas demande d'ajouter un point 6.14 Règlementation du service de garde 2024-2025. Mme Moha propose l'adoption. Mme Campagna seconde.

L'ordre du jour amendé est adopté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 juin 2024

[ADOPTION]

M. Dugas lit le procès-verbal à tous.

Mme Moha propose l'adoption du procès-verbal. M. Morrow seconde.

Le procès-verbal est adopté.

5. Suivis

[INFO.]

Aucun point de suivi.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

6.1. Élections des officiers (présidence, vice-présidence, secrétariat, représentant au comité de parents, substitut au comité de parents du CSSDM)

[DÉCISION]

Mme Moha propose d'élire les postes de vice-président et de représentant au comité de parents du CSSDM puisque les postes de président et secrétaire ont été comblés lors de l'AGA. Mme Campagna se propose au poste de vice-présidente. Mme Moha seconde. Mme Baron demande si la décision d'élire le représentant au comité de parents du CSSDM peut être reportée au prochain CÉ. M. Dugas indique que généralement la décision doit être prise au 1^{er} CÉ. M. Joly se propose au poste de représentant. M. Morrow seconde.

Mme Campagna est élue au poste de vice-présidente.

M. Joly est élu au poste de représentant au comité de parents du CSSDM.

Le poste de substitut au comité de parents du CSSDM est reporté au prochain CÉ.

6.2. Calendrier des rencontres 2024-2025

[ADOPTION]

La rencontre du 25 mars rentre en conflit avec la rencontre du CSSDM mais il est convenu qu'un substitut peut être appelé pour remplacer M. Joly lors de ce CÉ.

Le calendrier des rencontres est adopté tel que présenté.

6.3. Règlement intérieur du conseil d'établissement 2024-2025

[ADOPTION]

M. Dugas présente la réglementation et indique deux modifications à devoir faire :

- l'ordre du jour doit être envoyé 7 jours calendrier (et non 3 jours scolaires) avant la tenue de la séance.

- la déclaration d'intérêt (annexe 2) pourrait être enlevée car le document existe déjà ailleurs.

M. Dugas fera les modifications et nous le remettra. Des précisions sont demandées sur le huis clos et sur la diffusion sur MS Teams. M. Dugas indique qu'étant donné la faible présence l'an passé de participants sur MS Teams, cette année les membres du CÉ peuvent assister aux rencontres du CÉ virtuellement.

M. Dugas propose les changements ci-haut mentionnés. Mme Moha seconde les changements.

Le règlement intérieur est adopté.

6.4. Déclaration d'intérêt des membres du conseil d'établissement [INFO.]

Tous les membres présents ont complété la déclaration. M. Dugas fera le suivi auprès des personnes absentes.

6.5. Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement [INFO.]

- ⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
- ⇒ [Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement](#)
- ⇒ [Fiche #3, Fonctionnement d'un Conseil d'établissement](#)
- ⇒ [Fiche #4, Verbes utilisés \(Adopter, approuver, consulter, informer, etc.\)](#)

M. Dugas indique que les membres déjà présents du CÉ n'ont pas à refaire la formation obligatoire. Les nouveaux membres doivent faire la formation obligatoire et aviser M. Dugas. M. Dugas présente les fiches.

6.6. Formation du comité des parents usagers du service de garde [APPROBATION]

M. Dugas explique le fonctionnement de ce comité. Mme Lemieux se propose. M. Joly seconde.

La formation du comité des parents usagers du service de garde est approuvé.

6.7. Évaluation et actualisation du plan de lutte, intimidation et violence [APPROBATION]

M. Dugas présente le plan de lutte. Le plan de lutte est proposé par Mme Moha et secondé par Mme Baron.

Le plan de lutte, intimidation et violence est approuvé.

6.8. Politique d'admission [DISCUSSION]

M. Dugas présente le processus de sélection 2025-2026. Des questions sont posées sur les critères de sélection et M. Dugas répond aux questions.

6.9. Diffusion des séances du Conseil [ADOPTION]

Il n'y aura pas de diffusion de séances du Conseil cette année car nous ne sommes pas tenus de le faire. Si les gens du public veulent se joindre, ils doivent venir à l'école pour assister aux rencontres. Par contre, les membres du CÉ pourront se joindre aux rencontres par MS Teams.

M. Joly propose d'adopter cette proposition. M. Morrow seconde.

La proposition pour la diffusion des séances du Conseil en présentiel seulement pour les membres du public et disponible par MS Teams pour les membres du CÉ est adoptée.

6.10. Collecte Caritative (PGL)

[APPROBATION]

M. Dugas explique ce qu'est la dictée PGL. Mme Campagna propose d'approuver la collecte caritative PGL et M. Joly seconde.

La collecte caritative PGL est approuvée.

6.11. Sorties scolaires et activités éducatives

[APPROBATION]

M. Dugas présente le tableau des activités. Mme Moha propose l'approbation des activités et Mme Baron seconde.

Les activités éducatives sont approuvées.

6.12. Budget de l'école 2024-2025

[INFO.]

M. Dugas présente le budget et explique les montants en surplus ou en déficit de l'an passé.

6.13. Projet éducatif

[INFO.]

M. Dugas présente le projet éducatif : augmenter le pourcentage d'élèves du primaire ayant un résultat égal ou supérieur à 75% en français écriture de 71,2% à 72,2% d'ici juin 2027.

6.14 Règlements du service de garde

M. Dugas présente la réglementation du service de garde et la nouvelle tarification du service de garde de 9,20\$ à 9,50\$. Mme Moha propose d'adopter les règlements du service de garde. M. Joly seconde.

Les règlements du service de garde 2024-2025 sont adoptés.

7. Informations de diverses instances

7.1. Présidence du conseil d'établissement

Mme Moha parle du projet informatique qu'elle a pris en charge. C'est un projet pilote d'ateliers spécifiques pour des enfants doués et c'est seulement pour les élèves de 5^e et 6^e année. Il y a eu un fort intérêt alors il y aura une 1^e cohorte cet automne et une 2^e cohorte cet hiver. L'objectif est de faire durer cette initiative dans le temps et donc de recruter d'autres parents.

7.2. Direction d'école

L'école a tous ses professeurs, une équipe complète. Un professeur d'éducation physique a été trouvé la semaine dernière. Il n'y a pas d'infirmière pour l'instant. Les 2 seuls postes qui n'avaient pas été pourvus étaient le poste d'éducation physique à 30% et le poste d'arts dramatiques. Le concierge M. Michel va prendre sa retraite le 30 septembre. La fête de la rentrée était planifiée pour ce jeudi, sera sûrement reportée à vendredi à cause de la météo.

7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

7.5. Organisme de participation des parents (OPP)

Fête de la rentrée le 26 septembre – appel aux parents bénévoles a été fait

La préparation du Bottin des élèves est en cours

Vente de vêtements à l'effigie de l'école en octobre

La Chèvre et le Chou : le premier numéro sera paru en décembre.

Une question est demandée pour savoir si la taille des vêtements est également pour des adultes.

Comité Cour d'école : encan silencieux sera repris cette année, donc autorisation à venir au CÉ. Il est demandé si cette offre peut être élargie pour les professeurs et pas seulement pour le service de garde.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

L'objectif est d'augmenter les dons cette année. Présentement il y a la campagne BoSapin. Rappel s'il y a des projets à être financés d'envoyer à la Fondation. Le CÉ peut avoir un membre qui siège à la Fondation, les réunions sont le lundi.

8. Bons coups, coups de coeur et boîte à idées

Les élèves ont aimé voir les professeurs chanter à la rentrée scolaire.

Il est mentionné que le conseil des élèves est un bon coup.

Il est aussi mentionné comme bon coup l'offre de tricot comme activité parascolaire offert par les professeurs de 3^e année sur l'heure du midi.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h37.